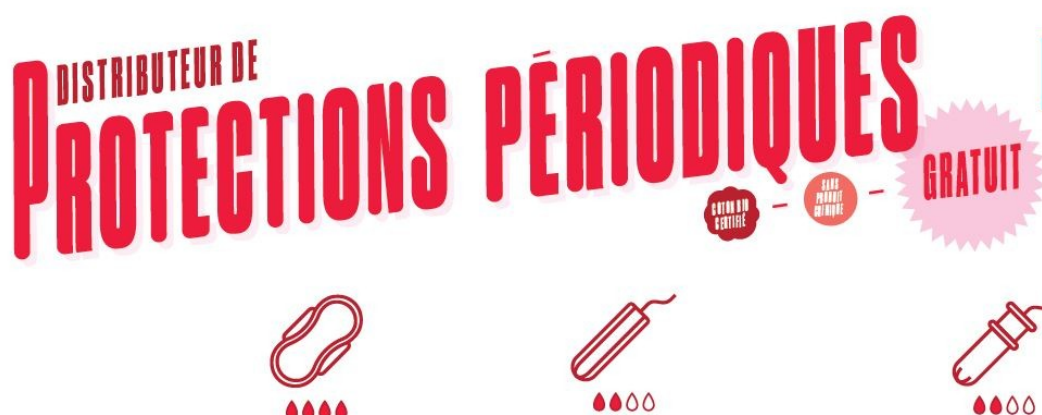


// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

CONFÉRENCE DE PRESSE – MARDI 21 MAI 2024

40 nouveaux distributeurs de protections périodiques gratuites et de qualité installés à Nantes



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

p.2

UN DISPOSITIF DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE VILLE NON-SEXISTE

p. 5

40 NOUVEAUX DISTRIBUTEURS À NANTES

p.5

COMMENT CA MARCHE ? QUELLES NOUVEAUTÉS ?

p.7

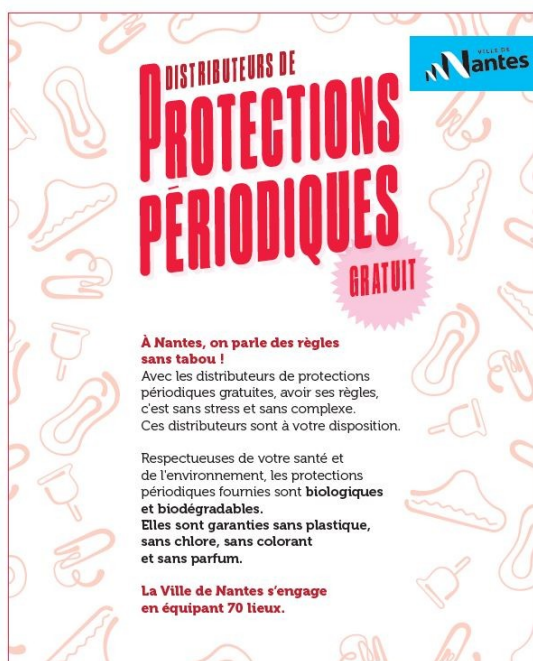
- Les distributeurs et types de protections proposés
- Une communication adaptée

Conférence de presse avec les interventions de :

- Mahaut Bertu, adjointe au maire en charge de l'égalité, la ville non-sexiste, la lutte contre les discriminations et la vie associative ;
 - Emilie Bourdon, conseillère municipale en charge du développement du sport au féminin ;
 - Sarah Caquineau, responsable de la Politique publique Ville non-sexiste à la Ville de Nantes.
-

Communiqué de presse

40 nouveaux distributeurs de protections périodiques gratuites et de qualité installés à Nantes



Objectif **Nantes Zéro Sexisme**



Plus d'infos sur metropole.nantes.fr/nouvelles-regles

ALL/NANTES 02 40 41 9000

metropole.nantes.fr



La Ville de Nantes a l'ambition de devenir la première ville non-sexiste de France d'ici 2030 pour permettre une égalité réellement vécue entre les femmes et les hommes, sur tous les plans de la vie quotidienne. En matière de santé publique cet engagement s'incarne notamment par une lutte contre les inégalités liées aux menstruations et au tabou des règles. En France on estime qu'une femme sur 10 est victime de précarité menstruelle¹, c'est-à-dire qu'elle ne peut pas se fournir en protections périodiques ou en changer aussi régulièrement que nécessaire pour des raisons financières.

Dès 2022 la collectivité a installé 32 distributeurs de protections périodiques, pour expérimentation, dans divers lieux nantais des 11 quartiers (médiathèque, équipement sportif, maison de quartier, parcs, espaces ados, espaces solidaires, etc.). L'objectif est de permettre aux personnes qui ont leurs règles de pouvoir se procurer près de chez elles (idéalement à moins de 15 minutes à pied), quels que soient leur âge, leur situation ou la raison (financière, dépannage, etc.), des protections périodiques gratuites et de qualité.

2 ans après, l'expérimentation est réussie et confirme un réel besoin. La Ville de Nantes poursuit et étend son dispositif avec 40 nouveaux distributeurs installés dans

de nouveaux lieux, en plus des 32 premiers, pour répondre aux besoins exprimés. Une trentaine sont installés cette année et une dizaine en 2025.

Pour Mahaut Bertu, adjointe au maire en charge de l'égalité, la ville non-sexiste, la lutte contre les discriminations et la vie associative : *"Agir pour l'accès universel à des protections périodes, gratuites et de qualité, est un élément essentiel au cœur de notre démarche pour faire de Nantes une ville non-sexiste. Après l'expérimentation de 32 distributeurs en 2022, nous franchissons aujourd'hui un cap supplémentaire en dotant la ville de 70 distributeurs, dans différents lieux et équipements publics."*

Une expérimentation réussie

Après un an et demi d'expérimentation il est clair que **le dispositif répond à un réel besoin** puisque **99,9% des utilisatrices interrogées² le jugent utile**. La majorité l'a utilisé en priorité pour des dépannages (82%) mais 18% d'entre elles disent l'avoir utilisé pendant toute la durée de leurs règles (18%). **23% des personnes qui ont répondu à l'enquête confirment d'ailleurs subir une précarité menstruelle** ce qui confirme le coût financier que représentent les protections périodiques chaque mois pour beaucoup de femmes et l'intérêt des distributeurs.

Ces retours des usagères et usagers va dans le sens de ceux des agentes et agents et partenaires qui étaient en charge de la gestion des distributeurs sur les sites équipés, aussi bien pour expliquer leur fonctionnement que pour en assurer le réapprovisionnement. Par ailleurs, la Ville de Nantes constate que

¹ Source : Baromètre Opinionway pour Règles Élémentaires, 2021.

² Plus de 200 personnes ont répondu à un questionnaire adressé par la Ville de Nantes.

les distributeurs ont bien fonctionné, sans dégradation majeure et avec une utilisation raisonnée, sans gaspillage et sans que cela n'ait entraîné de rupture des stocks.

Le choix du lieu d'installation du distributeur avait été laissé à l'appréciation de chacun des sites avec la possibilité notamment de l'installer en dehors des sanitaires, dans l'objectif de les rendre accessibles au plus grand nombre et de visibiliser le sujet des menstruations. Au final, **une grande partie des distributeurs a été installée dans les toilettes** pour des questions de praticité, ce qui convient à la majorité des utilisatrices et utilisateurs (66%).

Au total, depuis 2022, **241 200 produits à l'unité ont été commandés pour remplir les distributeurs**, tous types confondus (serviettes, tampons avec ou sans applicateur), ce qui représente un **budget de 36 000€ TTC. Les serviettes ont été les plus utilisées (79%) suivies des tampons sans applicateur (12%)**. À noter qu'en 2 ans, l'utilisation des distributeurs est croissante à mesure qu'ils deviennent plus connus, par le biais du bouche à oreille, de la communication, etc.

Trois lieux se distinguent où les distributeurs ont le mieux fonctionné :

1. Le parc des chantiers sur l'Île de Nantes
2. La médiathèque Jacques Demy
3. Le Centre communal d'action social de la Ville de Nantes où deux distributeurs sont installés.

Des questionnaires, il en est ressorti **plusieurs demandes d'adaptation et d'amélioration du dispositif :**

- Un élargissement de la gamme des protections proposées pour intégrer des protections pour flux abondants.

- L'installation de distributeurs dans d'autres types de lieux accueillant du public avec une demande en priorité pour équiper :

1. Les piscines ;
2. Les gares et aéroports ;
3. Les toilettes publics ;
4. Les gymnases ;
5. Les cinémas, bars et salles de spectacle.

Parmi ces lieux plébiscités, la Ville de Nantes (et Nantes Métropole l'année prochaine) équiperont des lieux relevant de leurs compétences, comme les piscines ou gymnases.

- La proposition de fournir plus d'explications et de conseils à proximité des distributeurs concernant l'utilisation des protections.

40 nouveaux distributeurs

En plus des 32 distributeurs déjà installés en 2022, et qui restent sur les sites d'implantation, 40 nouveaux sont progressivement installés jusque 2025, toujours avec le soin de couvrir une variété d'équipements et l'ensemble des quartiers nantais :

- 10 dans des équipements sportifs
- 5 dans des équipements culturels (dont 3 dans des bibliothèques et médiathèques)
- 4 dans des parcs
- 6 dans des équipements de quartier (accueils de jour, mairies de quartier ou encore dans la nouvelle maison de santé de Nantes Nord).

Par ailleurs, la Ville fait le choix de déployer également ses distributeurs dans des établissements internes et à destination de ses agentes et agents. **Au total, 70 distributeurs seront installés à Nantes.**

Au regard des retours sur le dispositif et sa nécessité, **la ville fait le choix de changer de fournisseur de distributeurs et de protections périodiques** : elle ne louera plus les distributeurs à la société Marguerite&Compagnie comme c'était le cas pendant l'expérimentation mais les achète durablement à la société « Les Petites choses » qui est également le prestataire retenu pour 3 ans pour la fourniture des protections périodiques.

Dans les sites déjà équipés, les distributeurs seront tous remplacés dès le mois de juin 2024. Le reste des installations aura lieu de manière progressive avec une première installation de 30 nouveaux distributeurs dès juin 2024. Partant des demandes des usagères et usagers, une nouvelle

LES

petites
choses

charte graphique est proposée pour mieux identifier le contenu des distributeurs et les rendre plus accessibles (lisibilité et, à termes, traduction en différentes langues).

À noter que Nantes Métropole prévoit également de déployer en 2025 des distributeurs de protections périodiques dans des sites à rayonnement métropolitain (musées...) et des toilettes publiques.

Les distributeurs sont progressivement remplacés, jusque 2025, avec une nouvelle charte graphique qui permette de mieux identifier le contenu des distributeurs. Les distributeurs déjà installés seront remplacés en priorité.

Une programmation thématique

Dans le cadre du 28 mai, journée internationale pour l'hygiène menstruelle, la Ville de Nantes propose cette année encore **une programmation thématique pour parler sans tabou des règles et de la précarité menstruelle** :

- Du 21 mai au 3 juin l'exposition « Les règles sont dans la place », pour sensibiliser le grand public et lutter contre le tabou des règles, les difficultés d'accès aux protections périodiques et leur impact sur la santé et l'environnement, sera de nouveau installée sur la place Royale en version augmentée, avec un triptyque dédié aux règles dans le sport.

Chacun des sujets abordés est illustré par des chiffres clés, des poèmes, issus du recueil "She dreams when she bleeds" - « Elle rêve quand elle saigne », de la poétesse canadienne Nikki Tajiri et des illustrations inédites, réalisées par les artistes Clémence Gouy et Alice Cibard. Ces créations graphiques sont inspirées des drapeaux héraldiques (blasons) et de banderoles de manifestations pour replacer ce sujet au cœur de l'espace public et laisser à chacun et chacune une liberté d'interprétation et d'appropriation.



- Le 29 mai aura lieu un happening féministe place Royale ;

- Du 21 mai au 3 juin, toutes les bibliothèques et médiathèques de la ville proposeront une sélection de livres sur le sujet des règles.

VILLE DE Nantes

Les Règles sont dans la PLACE

Du 21 mai au 2 juin 2024
"Nouvelles Règles": l'expo !
Place Royale
Animation, mercredi 29 mai de 12h à 18h
Retrouvez également une sélection de livres sur les règles dans les bibliothèques nantaises

Objectif Nantes Zéro Sexisme
Retrouvez le programme sur metropole.nantes.fr/nouvelles-regles

ALL NANTES 02 40 41 9000
metropole.nantes.fr

Une initiative de 2024/04/08 - 10:05:00

Plus d'informations sur : metropole.nantes.fr/zero-tabou

UN DISPOSITIF DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE VILLE NON-SEXISTE

À l'horizon 2030, la Ville de Nantes souhaite devenir la première ville non-sexiste de France en construisant, avec les Nantaises et les Nantais, une ville dont l'ensemble des politiques publiques et des champs d'actions (éducation, sport, culture, jeunesse, action sociale, petite enfance, santé publique, sécurité, relations sociales, communication, etc.) garantissent une égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Sur le volet de la santé publique, la Ville de Nantes mène une politique globale pour lutter contre le tabou des règles et la précarité menstruelle pour proposer un accès universel à des protections gratuites et biologiques dans le cadre de la ville du quart d'heure³ qui se décline en 4 axes :

1. Lutter contre la précarité menstruelle : pour s'assurer, en complément des acteurs de l'urgence sociale et du Département de Loire-Atlantique, que les personnes qui ont leurs règles aient accès à des protections périodiques gratuites et en quantité suffisante. Et que leur soit proposé en complément un accompagnement par des professionnels pour une sensibilisation aux enjeux de la précarité menstruelle.

2. Proposer accès universel à des protections périodiques : pour rendre facilement accessible un produit d'hygiène quotidien pour toutes les femmes, pour un allègement des charges mentales et financières qui pèsent sur elles, et pour normaliser le sujet des règles.

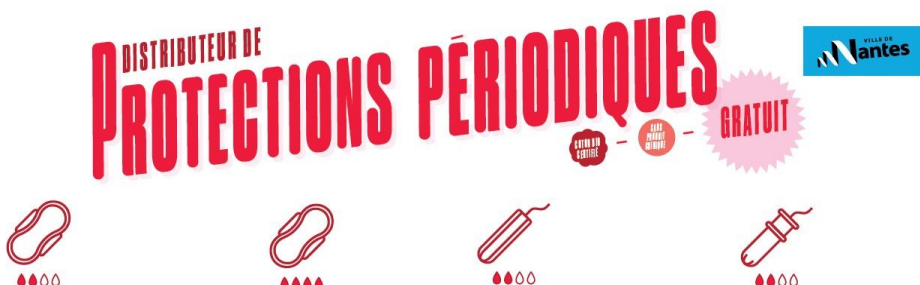
3. Lever le tabou des règles : pour déconstruire les mythes et préjugés liés aux règles, et contribuer à normaliser ce sujet, en lien avec les associations du territoire. Cela passe par des temps de sensibilisation, notamment auprès des jeunes.

4. Prendre en compte les impacts sur la santé et sur l'environnement : une utilisation prolongée de protections périodiques peut avoir des conséquences sur la santé (syndrome du choc toxique), tout comme la composition de certains produits (perturbateurs endocriniens). Par ailleurs, alors que la plupart des protections périodiques ne sont pas dégradables près de 45 milliards de serviettes périodiques seraient encore jetées chaque année dans le monde.

Pour atteindre ces objectifs la Ville de Nantes a installé 32 distributeurs de protections périodiques, pour expérimentation, dans divers lieux nantais. Par cette action, **la Ville de Nantes tient son engagement de mandat de venir en aide aux femmes en situation de précarité via l'installation de distributeurs de protections périodiques et va plus loin en élargissant ce dispositif**. L'objectif est de promouvoir un accès universel à des protections périodiques, tout en prenant en compte les impacts de leur utilisation sur la santé et l'environnement.

40 NOUVEAUX DISTRIBUTEURS À NANTES

Au regard de l'expérimentation menée et du succès du dispositif, **les 32 distributeurs déjà installés en 2022 sont pérennisés sur les 30 sites d'implantation. Et 40 nouveaux distributeurs sont ajoutés dans tous les 11 quartiers de la ville**, dans une plus grande diversité de lieux ouverts au public, gérés par la Ville de Nantes ou des partenaires (ACCOORD, Veolia, Nantes Métropole Habitat, NGE...). En tout **70 distributeurs seront progressivement installés jusque 2025** : une trentaine cette année et une dizaine l'année prochaine, sur des sites gérés par Nantes Métropole.



Un nouveau distributeur installé en 2024

³ Modèle où tous les services essentiels sont à une distance d'un quart d'heure à pied ou à vélo.

Les lieux équipés sont tous des lieux de vie sociale qui accueillent un public mixte. Ils ont été sélectionnés au regard de leur implantation dans le quartier (avec à minima un équipement par quartier), de la diversité d'usage qu'ils permettent (équipement sportif, culturel...) et leur accès facile.

Ce sont les responsables de sites qui décident de l'endroit le plus approprié pour l'installation du distributeur, au regard notamment des contraintes techniques et de l'espace disponible, avec des conseils apportés par la Ville de Nantes.

Où les trouver ? Nouveaux distributeurs indiqués en bleu

Quartier	Lieu d'installation
Centre ville	<ul style="list-style-type: none"> - Maison de quartier Champs de Mars - Madeleine - Centre communal d'action sociale (2 distributeurs) - Médiathèque Jacques Demy - Mairie centrale (agentes et agents) - Piscine Léo Lagrange
Bellevue - Chantenay - Sainte-Anne	<ul style="list-style-type: none"> - Maison des habitants et du citoyen - Maison de quartier du DIX - Centre socio-culturel des Bourderies - Espace ado - Gymnase Albert Camus - Mairie de quartier Chantenay - Médiathèque Lisa Bresner
Dervallières - Zola	<ul style="list-style-type: none"> - Maison de quartier des Dervallières - Piscine de la Durantière - Mairie de quartier des Dervallières - Complexe sportif Durantière
Hauts-Pavés - Saint-Félix	<ul style="list-style-type: none"> - Pôle associatif Félix-Thomas - Parc de Procé - Gymnase Joël Paon - Patinoire Petit Port
Malakoff - Saint-Donatien	<ul style="list-style-type: none"> - Salle associative Ylora - Mairie de quartier Malakoff - Bibliothèque de la Manufacture - Jardin des Plantes
Île de Nantes	<ul style="list-style-type: none"> - Maison de quartier de l'île - Espace Agnès Varda - Accueil de jour Familles - Studio 11/15 - Parc des chantiers - 5 Ponts - Complexe sportif Mangin Beaulieu - Conservatoire de Nantes - CSC Beaulieu - Mairie de quartier Ile de Nantes - Nantil (pour les agentes et agents)
Breil - Barberie	<ul style="list-style-type: none"> - Maison de quartier du Breil - 38 Breil - Ancien Collège Rosa Parks - Gymnase Nantes Longchamps - Parc de la Gaudinière
Nantes Nord	<ul style="list-style-type: none"> - Maison de quartier La Mano - Pôle Solidaire Bout des Pavés - Centre de loisirs du Petit Port - Mairie de quartier Nantes Nord - Maison de Santé Nantes Nord - Médiathèque Luce Courville

Nantes Erdre	<ul style="list-style-type: none"> - Maison de quartier Halvèque - Complexe Jean Jahan - Gymnase Port Boyer - Parc floral de la Beaujoire
Doulon - Bottière	<ul style="list-style-type: none"> - Maison de quartier de Doulon - Maison de quartier de la Bottière - Piscine Jules Verne - Gymnase Bottière-Chênaie - Médiathèque Floresca Guépin
Nantes Sud	<ul style="list-style-type: none"> - Maison des confluences - Gymnase Gobelets-Ripossière - Parc potager de la Crapaudine

Une carte interactive permet de découvrir en un clic où sont installés ces distributeurs : metropole.nantes.fr/zero-tabou

COMMENT CA MARCHE ? QUELLES NOUVEAUTÉS ?

Les types de protections proposés

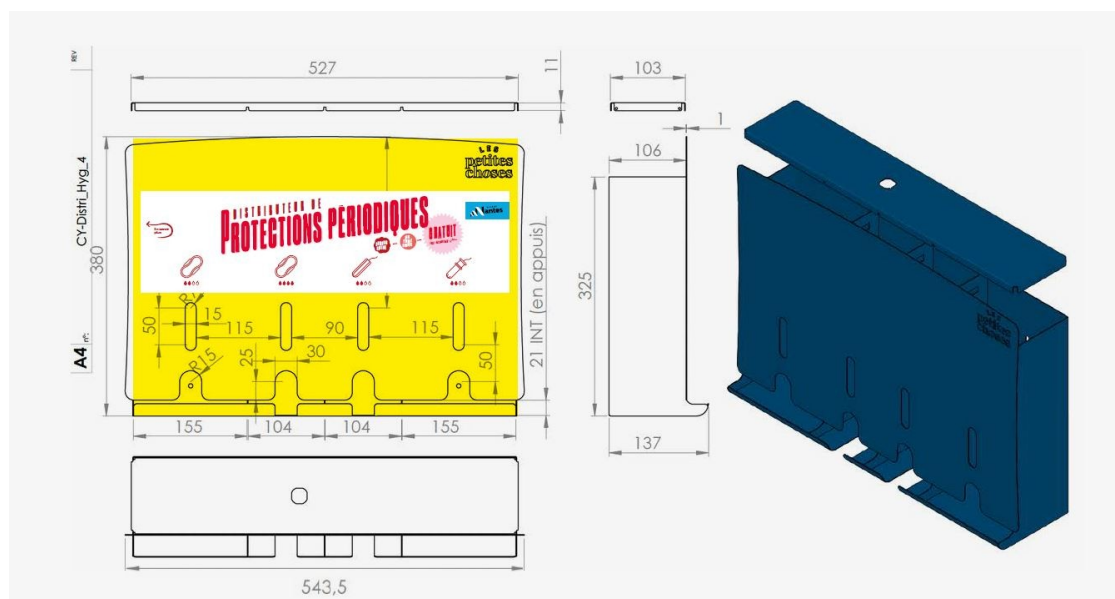
Cette année quatre types de protections jetables seront proposés à l'unité dans les distributeurs – soit une de plus qu'en 2022 - pour offrir une diversité de choix : serviettes normales, flux abondant (nouveau 2024), tampons avec et sans applicateur.

Une attention particulière a été portée à la qualité des protections périodiques jetables et à leur impact sur l'environnement. Ces protections, de la marque « Les petites choses », sont composées, notamment pour les tampons, 100% en coton biologique et cellulose durable et certifiées du label Global Organic Textile Standard (GOTS), non blanchies au chlore, sans plastique, ni substance chimique, parfum ou colorant, et, dans la mesure du possible, biodégradables. Les emballages sont en amidon végétal, non-polluant et compostables chez soi.



Les distributeurs

À l'issue de l'expérimentation menée et de la nécessité confirmée des distributeurs, **la Ville de Nantes a fait le choix de changer de fournisseur de distributeurs et de protections périodiques** : elle ne louera plus les distributeurs à la société Marguerite&Compagnie comme c'était le cas jusqu'à présent et les achète durablement à la société « Les Petites choses » (entreprise parisienne mais distributeurs fabriqués en Vendée) qui est également le prestataire retenu pour la fourniture des protections périodiques.



Ces distributeurs sont fixés aux murs (dans les halls d'accueil, les toilettes, etc.) et sont en acier électrozingué ultra résistant. **Ils se composent de 4 colonnes** : 2 colonnes pour les serviettes, 1 colonne pour les tampons applicateur et 1 colonne pour les tampons digitaux. Au total, ils peuvent contenir 250 protections périodiques.

Dans un premier temps, ce sont les agentes et agents présents sur les sites ou bien les référents sur les sites gérés par les partenaires (ACCOORD, NGE, Véolia, Les Eaux Vives) qui s'occuperont des réapprovisionnements. Toutes et tous reçoivent une sensibilisation pour la prise en main du distributeur et pour parler du tabou des règles, avec l'association Les règles élémentaires.

Une communication adaptée

Pour permettre de mieux identifier en un coup d'œil les distributeurs et de davantage comprendre ce qu'ils contiennent, **la charte graphique des distributeurs a évolué** et il est clairement apposé « Distributeurs de protections périodiques ». À cela s'ajoute une campagne comportementale « Nouvelles règles », dans le cadre de la politique ville non-sexiste, qui rappelle qu'il n'est pas honteux d'avoir ses règles.

Chacun des sites équipés dispose ainsi d'un kit de communication avec des affiches, des stickers à apposer pour indiquer que des distributeurs sont accessibles sur place et des flyers de présentation. **Nouveauté cette année** : en réponse aux demandes formulées pendant l'expérimentation **les distributeurs sont dotés de chaque côté d'une note explicative sur les risques pour la santé – choc toxique – avec des instructions pour utiliser les protections**. Elle sera traduite à terme dans différentes langues pour être accessible au plus grand nombre d'usagères et usagers. Un QRCode permettra d'en savoir plus sur les distributeurs et de découvrir où sont implantés les autres.

